



# FIFF PRO

36ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL  
DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR

1 > 8  
OCTOBRE 2021

## Atelier Le Forum de Namur

1 > 4.10.2021

APPEL À CANDIDATURES  
DATE LIMITE : 19 JUILLET 2021

ATELIER D'EXPERTISES  
DU DÉVELOPPEMENT AU CO-DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTÉ PAR LE FIFF NAMUR ET INITIATIVE FILM  
16ÈME ÉDITION



AVEC LE SOUTIEN D'AFRICALIA

## 1 - PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Depuis 2004, le Forum de Namur s'impose comme un rendez-vous convivial et incontournable pour un grand nombre de professionnel.le.s. **Organisé durant le FIFF sur 4 jours, le Forum permet à des porteur.euse.s de projets de longs métrages de fiction en développement, de bénéficier d'expertises, à titre individuel afin d'évaluer et de renforcer la qualité et la faisabilité de leur projet. En séance plénière, tous.les participant.e.s pourront, échanger autour de questions relatives à leurs réalités et objectifs, bénéficiant d'un accompagnement créatif et constructif.**

Antichambre de la coproduction, l'expertise, proposée au sein de ce Forum, est axée sur le co-développement potentiellement envisagé dans les premiers stades de développement.

Dans le cadre de cet atelier, les projets participants seront analysés par des professionnel.le.s reconnu.e.s et n'ayant pas d'agenda sur les projets, selon 4 **domaines d'expertises : le développement, la production, le scénario et la vente** (marketing/distribution/vente inter). La sélection des 5 projets de longs métrages de fiction se fera en collaboration avec INITIATIVE FILM, société de conseil en développement, partenaire du Forum, et le FIFF. A Namur, le binôme producteur.rice et auteur.e-réalisateur.rice présentera son projet et participera à des rencontres individuelles et plénières avec des expert.e.s.

Le premier objectif est d'aider les porteur.euse.s de projets à **mieux définir les options de leur film**. Un autre objectif est également de **favoriser la coproduction dès les premières phases du développement** : des prémices au séquencier, le traitement étant le document de référence de ce Forum, en s'adaptant aux règles en matière de coproduction de sorte à ne pas impacter négativement l'artistique grâce à une réflexion très en amont. A l'étape de développement, le 16ème Forum veut favoriser un dialogue entre les futur.e.s co-développeur.euse.s leur permettant de mieux anticiper les calendriers et les enjeux de chacun.e.

Le Forum reste également un **acteur important de mise en réseau**. Il entend ainsi œuvrer comme une plateforme invitant des producteur.rice.s d'horizons éloignés, y compris des professionnel.le.s de la même région, à se rencontrer, à mesurer leur complémentarité pouvant les conduire à la coproduction et à mettre sur pied des projets communs, sans esprit de compétition.

## 2 - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANT.E.S ET DES PROJETS

Les participant.e.s et leurs projets devront répondre aux conditions suivantes :

- Être obligatoirement représenté.e.s par leur producteur.rice et auteur.e. Leur présence conjointe à Namur est obligatoire du 1er au 4 octobre 2021 inclus ;
- Les producteur.rice.s et auteur.e.s seront ressortissant.e.s de l'Espace francophone ; les échanges et discussions durant l'atelier se font en français ; les projets sont écrits en français ;
- Ils présenteront un projet de **FICTION LONG MÉTRAGE**.

Le dossier de candidature devra contenir :

- Fiche d'inscription complétée ;
- Un traitement de minimum 15 pages (qu'il existe ou non une version de scénario), en précisant le stade d'écriture. Nous n'acceptons ni séquencier, ni scénario ;
- Une note d'intention de l'auteur.e/réalisateur.rice ;

- Une note d'intention de production, explicitant notamment la genèse du projet, la stratégie de développement et les attentes vis-à-vis de l'atelier par rapport au stade actuel du projet ;
- Un mood board si déjà disponible ;
- Lien(s) vers les travaux précédents du/de la réalisateur.rice ;
- Filmographie de la société de production ;
- Le budget et le plan de financement du développement ;
- Les CV des parties déjà impliquées dans le développement.

Seuls les dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comportant tous les documents mentionnés dans la fiche d'inscription et toutes les annexes, en français, seront pris en considération.

Tous les dossiers de candidature resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au comité de sélection et aux expert.e.s en cas de sélection.

**Tous les participant.e.s sélectionné.e.s au Forum s'engagent à lire les traitements déposés par les autres candidats afin de prendre part, activement aux séances plénières de l'atelier.**

Les dépenses relatives aux repas et à l'hébergement des producteur.rice.s et auteur.e.s dont le projet est sélectionné sont couvertes par l'atelier. Les frais de voyage sont à charge du producteur.rice et de l'auteur.e.

### 3 - SÉLECTION DES PROJETS

**Les dossiers de candidature doivent nous être adressés le 19 juillet 2021, au plus tard, par courriel à [fiffpro@fiff.be](mailto:fiffpro@fiff.be).**

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site du festival [www.fiff.be](http://www.fiff.be)

Nous attirons votre attention : tous les dossiers doivent être intégralement rédigés en français. Tous les dossiers seront examinés par le FIFF. Les partenaires (SODEC, CNC, Film Fund Luxembourg, Téléfilm Canada et FWB) assureront un rôle de relais et de conseil lors de la sélection des projets.

Chaque candidat.e retenu.e sera personnellement informé.e du résultat. Les dossiers sélectionnés seront envoyés aux expert.es fin août, date à laquelle sera officiellement communiquée la sélection.

Les sélectionné.e.s devront également fournir :

- S'il s'agit d'une adaptation, joindre copie du contrat d'acquisition des droits de l'œuvre ou de l'option.
- Note de l'auteur.e et du/de la producteur.rice précisant leurs attentes vis-à-vis des expertises en matière de développement, de production, de scénario, de vente, .... Cette note permettra aux expert.e.s de préparer au mieux les rendez-vous.

S'ils le souhaitent et en fonction de leurs avancés depuis le dépôt de leur dossier. Les sélectionné.e.s pourront envoyer leur traitement mis à jour, une version de scénario (ou autres, séquence, etc.) avant le 31 août 2021. A partir de cette date, et jusqu'au 15 septembre 2021, seule sera acceptée une note de l'auteur.e expliquant les éventuelles mises à jour.